

Prix Recherche et Innovation 2020

Plateforme d'expertise maladies rares AP-HP. Université Paris-Saclay

APPEL À CANDIDATURE 2ème édition

Avec la vocation de valoriser et primer les actions et les travaux innovants menés dans le domaine des maladies rares, la Plateforme d'expertise maladies rares AP-HP. Université Paris-Saclay lance sa 2ème édition des Prix Recherche et Innovation.

En 2020, trois prix, d'une valeur de 1 000 € chacun, seront décernés :

- **Prix « Soins et sciences humaines et sociales » pour un projet paramédical**
- **Prix « Recherche fondamentale » pour un projet médical**
- **Prix « Étude clinique » pour un projet médical**

1 - PRIX « SOIN ET SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES »

Le prix « Soins et sciences humaines et sociales » vise à récompenser une action ou un projet, piloté par un professionnel ou une équipe paramédicale, ayant un impact spécifique sur la prise en charge et/ou l'accompagnement des patients atteints d'une maladie rare. Ces actions doivent permettre une amélioration du quotidien des personnes concernées et de leur entourage, augmenter les connaissances sur l'impact de la maladie en termes de handicap et qualité de vie, favoriser le lien social ou aider au développement de l'éducation thérapeutique du patient.

Le projet peut déjà avoir eu lieu ou être en cours ; toutes les maladies rares de l'enfant et de l'adulte sont concernées. L'appel à candidature est ouvert à toutes les disciplines en sciences humaines et sociales et encourage l'interdisciplinarité des projets.

2 - PRIX « RECHERCHE FONDAMENTALE » ET PRIX « ÉTUDE CLINIQUE »

Les deux prix « recherche fondamentale » et « étude clinique » récompensent toutes recherches ou études (déjà valorisées ou en cours) qui permettent l'avancement des connaissances dans les maladies rares ou la mise au point de nouvelles techniques prometteuses.

Ils seront remis à un médecin ou un chercheur s'étant distingué par l'impact de sa recherche, la qualité scientifique du projet, son originalité et la perspective de résultats à court terme.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront évalués sur les critères suivants :

- Implication du candidat dans l'action menée
- Impact du projet sur le soin et la prise en charge des patients
- Innovation du projet et capacité à apporter une réponse à un besoin non satisfait
- Possibilité d'un transfert d'expertise et d'expérience à d'autres pathologies rares

Le candidat doit exercer ses fonctions au sein du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Université Paris-Saclay ou de la faculté de médecine Paris-Saclay ou de l'UFR Simone Veil-Santé.

Une priorité sera donnée aux candidats n'ayant jamais été récompensés.

Pour les prix « recherche fondamentale » et « étude clinique », une limite d'âge pour les candidats est fixée à 45 ans.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être composé de :

- Lettre de présentation du candidat (max 1 page)
- CV du candidat (max 1 page)
- Formulaire de candidature à compléter en ligne

CALENDRIER

Le dossier de candidature devra être soumis **au plus tard le 18 décembre 2020** sur le site <http://maladiesrares-paris-saclay.aphp.fr/prix-recherche-innovation-2020/>

LE JURY

Le jury sera formé par les membres du comité de pilotage de la Plateforme (constitué par des représentants de l'équipe Plateforme, des coordinateurs des centres de référence et de compétence affiliés, des laboratoires collaborateurs et de la Direction du GHU), ainsi que des représentants paramédicaux.

Pour toute demande d'informations complémentaires, contacter :
secretariat.maladiesrares@aphp.fr